



Synthèse – 429 APP Gescod

Définition d'une stratégie d'accompagnement des acteurs du Grand-Est par GESCOD

Juin 2019

Charlotte BOISTEAU et Pierre THEVENOT

8 Avenue des Thébaudières
44800 – St Herblain
02 28 21 65 10

RScop
L'OUVRE BOITES 44



Evaluer • Echanger • Eclairer

Sommaire

Présentation de la mission	3
• Contexte et objectif	
• Méthodologie et livrable	
Le contexte institutionnel	4
1. Du global au local, l'agenda politique	
2. Le cadre régional de la politique internationale du Grand Est	
3. Le contexte financier	
4. La CIRMA	
Synthèse et cadre opérationnel	6

Présentation de la mission

- Contexte et objectif

Grand Est Solidarités & Coopération pour le Développement (GESCOD) est le réseau régional multi-acteurs (RRMA) du Grand Est (GE) né de la fusion de trois anciennes structures qui avaient été créées sous l'impulsion des conseils régionaux : l'Institut Régional de Coopération au Développement (IRCOD Alsace), le réseau lorrain des acteurs de la coopération internationale (MultiColor) et l'agence régionale de coopération au développement (ARCOD Champagne Ardenne) auquel se sont rattachés les participants du réseau informel Réciproc' animé par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

GESCOD veut renforcer le pouvoir d'agir à l'international de tous les acteurs du territoire du Grand Est au travers de deux axes de travail :

- l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de coopération internationale ;
- l'animation du territoire et la mise en réseau des acteurs.

Le premier axe, et notamment la mise en œuvre de programmes et d'actions de coopération internationale, est un savoir-faire trentenaire de l'IRCOD et l'ARCOD et constitue une particularité de GESCOD vis à vis des autres RRMA qui exercent plus classiquement des fonctions d'identification, d'information, d'animation, de mise en réseaux et d'accompagnement des acteurs du territoire, ainsi que de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale des habitants du territoire, desquelles GESCOD répond également.

A l'heure où on reconnaît l'interdépendance des problèmes, il s'agit pour GESCOD de favoriser l'interdépendance des solutions et de bâtir les passerelles nécessaires entre projets de terrain et animation du territoire pour qu'ils s'enrichissent mutuellement.

Ces réflexions ont conduit le conseil d'administration à commanditer une étude pour appuyer GESCOD « dans la construction d'une stratégie d'accompagnement des acteurs dans la définition et la mise en œuvre de leurs actions de solidarité et de coopération internationale, ainsi que dans leur travail d'ECSI sur le territoire ».

La mission s'est déroulée de septembre 2018 à mars 2019 et a été conduite par une équipe mixte et indépendante composée de Pierre Thevenot (RScop) et de Charlotte Boisteau, consultante indépendante associée.

- Méthodologie et livrable

La méthodologie que nous avons proposé a été déterminée par les termes de références qui appelaient à « une étude basée sur des méthodes d'évaluation et de planification participatives » en précisant « qu'il s'agit de partir des pratiques et actions actuelles (...) en interpellant les acteurs sur le territoire par rapport à la vision qu'ils ont de celles-ci, de leur efficacité et de leur intérêt pour eux (...) ainsi qu'en faisant le point sur leurs demandes et besoins en matière d'accompagnement et de formation ».

Nous avons donc proposé de bâtir une vision prospective sur un bilan rétrospectif qui apprécie les actions antérieures des réseaux avant fusion et capitalise, dans l'échange, les expériences acquises. Dans le cas du présent exercice, la multiplicité des parties prenantes et le caractère prospectif ont rendu l'étude ambitieuse et il s'est agi d'adopter d'emblée une approche compréhensive (c'est à dire participative et apprenante) pour favoriser au maximum l'appropriation du processus et de ses résultats.

L'étude s'est appuyée sur différents procédés et une panoplie d'outils qui ont été convoqués au cours des deux étapes pendant lesquelles une attention particulière a été portée à l'égalité femmes-hommes et à la question de la jeunesse :

- ✓ Afin de dresser un bilan objectif de ce qui a été accompli jusqu'alors, avant et depuis la fusion, nous avons procédé à une revue documentaire qui nous a permis de formuler nos premières hypothèses, et d'élaborer notre enquête par questionnaire. Largement diffusé aux acteurs et parties prenantes de la solidarité et la coopération internationale sur le territoire régional, ce questionnaire électronique a obtenu un taux de réponses tout à fait satisfaisant pour une enquête de ce type. En effet les 85 répondants sont représentatifs de l'écosystème 'actoriel' dans lequel se situe GESCOD, géographiquement et par collège. Parallèlement à cette enquête et tout au long du processus de l'étude, nous avons conduit 35 entretiens avec un panel de membres et de parties prenantes concernées régionalement et nationalement. Enfin, nous avons pu compléter nos observations en participant à quelques réunions internes à la structure et actions menées par GESCOD.
- ✓ La seconde étape avait pour objectif d'impulser un processus de réflexion qui permette d'ébaucher puis de travailler une vision et des orientations stratégiques. Les ateliers de travail organisés dans les trois anciens chefs-lieux de région n'ont pas été suffisamment mobilisateurs pour apporter tous les matériaux nécessaires. La construction a pu se poursuivre par la mise en débat et les séances de travail au sein du comité de pilotage, d'une douzaine de personnes, composé de membres de la commission en charge de la réflexion sur « la formation et l'accompagnement des acteurs », du bureau, de salariés de GESCOD, d'un représentant de la Région Grand Est et du F3E.

Le contexte institutionnel

On ne peut pas faire un bilan sérieux sans considérer l'évolution de son environnement : les contextes politique et financier nous ont semblé fondamentaux à prendre en considération.

1. Du global au local, l'agenda politique

Créé au milieu des années 1990, l'instrument RRMA a été élaboré à un moment clé des relations entre les organisations de la société civile (OSC) et les autorités françaises, marqué par le renouvellement de l'approche et des outils de l'aide publique au développement. D'acteur social, les OSC sont devenues peu à peu un acteur politique reconnu et un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

La réflexion sur les approches multi-acteurs et sur les enjeux de cohérence des politiques monte progressivement dans l'agenda international de l'efficacité de l'aide et du développement : Conférences de Monterrey en 2002, de Paris en 2005 et enfin d'Accra en 2008. Les rapports Nord-Sud centrés sur le renforcement des capacités des acteurs du Sud sont également rééquilibrés et la recherche d'un partenariat équitable en vue de répondre aux enjeux globaux est désormais de mise. L'ODD 17 de l'Agenda pour le Développement Durable adopté par les Nations Unies en septembre 2015, consacre le principe du pluri-acteurs en mettant l'accent sur le principe fondamental d'un partenariat mondial qui s'appuie sur les synergies de toutes les parties prenantes et favorise tous types de coopérations. Il s'agit bien d'un changement de paradigme dans l'approche traditionnelle de la coopération au développement : tous aujourd'hui sommes responsables des problèmes dont la globalité est reconnue, et tous pouvons contribuer à un changement social positif dans un monde plus solidaire.

La dimension pluri-acteurs est nécessairement couplée à la dimension territoriale car il s'agit de déterminer les échelles d'action pertinentes et les interactions entre elles. Le mot d'ordre est désormais « Penser mondial, agir local » et le sujet de la réciprocité devient important car « on a autant à apprendre qu'à donner ». C'est la montée en puissance de l'éducation au développement durable (EDD) pour favoriser la citoyenneté. On parle de territorialisation du développement et de la coopération et il faut veiller à ce que tous les acteurs soient parties prenantes : collectivités, associations, académiques, acteurs économiques, syndicats, hôpitaux, etc. La richesse est faite des compétences des autres, et de

leur savoir-faire et c'est bien le rôle d'un RRMA d'accompagner l'ensemble des parties prenantes pour transformer en profondeur la société.

2. Le cadre régional de la politique internationale du Grand Est

La loi Notre a entraîné la réunion des trois anciennes régions d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne au sein de la nouvelle région Grand Est. Disposant d'une situation géographique particulière puisqu'elle est frontalière avec 4 pays européens la nouvelle collectivité affirme son ouverture vers l'extérieur : « Dans le sillage de son action en faveur du transfrontalier et de l'Europe, la Région mène au titre de la coopération internationale décentralisée, une politique volontariste multiforme et multisectorielle d'internationalisation de ses acteurs et de son territoire ».

Pour la région, le nouveau cadre territorial nécessitait néanmoins de réaffirmer sa politique dans un document d'orientation stratégique qui stipule : « Les échanges et partenariats entre collectivités territoriales s'intensifient et constituent aujourd'hui une véritable « diplomatie des territoires ». L'objectif est (...) d'aller plus loin vers un positionnement plus engagé et stratégique dans lequel la coopération internationale devient une véritable politique locale solidement articulée et en parfaite adéquation avec les besoins des acteurs locaux ».

Cette stratégie « volontariste et transversale » s'applique aux 13 coopérations conservées dont 5 dites de co-développement qui « repose sur le potentiel d'attractivité de ces zones géographiques, sur leur dynamique actuelle, l'implication politique et technique des partenaires, la diversité des secteurs et des acteurs impliqués tant au niveau de la Région Grand Est que du territoire partenaire ». Pour leur réalisation, la région considère GESCOD comme « son opérateur qui met en œuvre avec des pays du Sud des projets de co-développement et de mise en réseau des acteurs de la solidarité internationale ».

Ainsi GESCOD est tout à la fois opérateur pour la Région et animateur du territoire. Mais la Région souhaite que « GESCOD propose une offre de services auxquels tout le monde aura accès, même les plus petites communes et associations ». Des acteurs que la région peut soutenir financièrement grâce à son « Programme Régional d'Appui aux initiatives locales de solidarité internationale et d'Education au développement ».

3. Le contexte financier

La Région, en tant qu'institution, est le bailleur principal de GESCOD tant au niveau de l'animation du territoire qu'au niveau du soutien aux projets de développement à l'international.

Au niveau régional, les bouleversements politiques dont la redistribution des compétences et la raréfaction des ressources, constituent une menace pour la durabilité des RRMA et de GESCOD. Une évolution de leur modèle économique et une diversification des financements est nécessaire. Elle est déjà engagée et GESCOD vient notamment de signer une convention de partenariat avec les 3 agences de l'eau et le pS-Eau.

Au niveau national, la DPA-OSC de l'AFD qui a déjà pris le parti il y a quelques années de soutenir les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale souhaiterait aujourd'hui « faire plus pour ces acteurs de terrains » et plutôt passer par des « structures intermédiaires » pour limiter son nombre d'interlocuteurs. Le contexte y est favorable puisque le rapport Berville plaide pour que la France atteigne 1 milliard d'euros de sa part d'APD transitant par sa société civile à l'horizon 2022. Dès 2019, le niveau des dons octroyés par l'AFD devrait quadrupler de 300 millions à 1,3 milliard d'euros et l'APD à destination des CLT devrait doubler. Les RRMA devraient tirer profit de leur rôle d'animation et de mobilisation des compétences des différents partenaires sur les territoires.

GESCOD a d'ailleurs élaboré un projet régional d'animation territoriale et de soutien aux actions d'ECSI, présenté à l'AFD conjointement à celui d'autres RRMA sous forme d'un programme porté par la conférence inter régionale des RRMA (CIRRMA).

4. La CIRRMA

Cette conférence s'est constituée en association le 4 octobre 2018. MultiColor et GESCOD ont joué un rôle particulièrement important dans la finalisation du processus ayant conduit à sa création.

Les principaux objectifs de l'association sont de (i) faciliter et de coordonner autant que nécessaire la réalisation et la conduite d'actions communes et coopératives entre les RRMA, (ii) garantir entre les RRMA des liens d'entraide et de solidarité (iii) assurer leur défense et (iv) pouvoir les représenter et promouvoir dans les instances nationales, voire internationales sans se substituer à l'un d'eux.

Pour y parvenir, elle s'organise par délégation à un ou plusieurs RRMA, dans la conduite et la mise en œuvre des actions communes. Ce travail d'échanges s'est développé ces deux dernières années et a déjà produit des outils mutualisés : le dispositif « tandems solidaires » par exemple dont GESCOD s'est inspiré pour son dispositif association et scolaire pour les ODD (DIODD).

Synthèse et cadre opérationnel

On pourra se reporter au rapport final pour plus de détails. Celui-ci s'organise en trois parties (i) un diagnostic organisationnel de GESCOD qui s'attache également à l'histoire des entités qui ont contribué à sa création, (ii) un état des lieux de l'accompagnement des acteurs, objet central de la demande et (iii) une dernière partie prospective qui récapitule l'ensemble des productions et propositions issues des ateliers, notamment une vision de GESCOD et un cadre opérationnel global partant d'une proposition de stratégie d'accompagnement des acteurs du Grand Est.

Cette synthèse veut mettre en lumière quelques axes essentiels à l'avenir de GESCOD et présenter le cadre opérationnel issu de la mission.

En deux années seulement d'existence, dans un contexte difficile d'incertitude financière et de rapprochement des cultures des responsables et des salariés des quatre entités qui lui ont donné naissance, GESCOD a su développer un ensemble d'activités au service des acteurs de la coopération et solidarité internationales et de l'animation du territoire régional. Ces derniers attendent aujourd'hui que cette offre d'accompagnement soit complétée. Pour y répondre, GESCOD pourrait développer de nouveaux services, notamment d'appui-conseil, en faisant évoluer l'organisation et, lorsque les ressources le permettront, la taille de son équipe salariée, mais aussi en s'appuyant sur les compétences de membres volontaires. Cette évolution ne sera pleinement efficace que si GESCOD continue sa structuration et consolide son image. Ces futurs développements peuvent reposer sur les trois axes suivants :

➤ Poursuivre la construction de la maison commune

GESCOD se distingue par sa compétence en appui à la maîtrise d'ouvrage, dans la coordination et la mise en œuvre de projets de terrain pluri-acteurs. Une spécificité sur laquelle elle doit bâtir sa maison commune en faisant de la réciprocité et de la coopération de territoire à territoire sa marque de fabrique.

Pour y parvenir GESCOD pourra à l'avenir davantage intégrer et développer les liens qu'il a commencé à nouer entre ses actions d'animation du territoire régional, notamment d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, et les projets de coopération qu'il accompagne. C'est le défi que le réseau doit relever pour finaliser sa fusion et le financement des actions des RRMA n'échappant pas à un découpage en silos, il appartient à GESCOD de fixer et de maintenir le cap tout en défendant sa vision auprès de ses partenaires financiers traditionnels et des nouveaux qu'il doit approcher pour faire évoluer son modèle économique.

➤ **Équilibrer sa base sociale et organiser son maillage sur l'ensemble du territoire régional**

Le renforcement de sa base sociale est un autre enjeu d'importance. Il est rendu nécessaire pour couvrir le territoire et identifier un vivier de compétences et de membres actifs qui permettront de démultiplier la présence et les actions du réseau dans le GE et à l'international. Il pourra être orienté en fonction des expertises recherchées et de l'équilibre souhaité au sein des instances de gouvernance.

Pour y parvenir, la communication doit être renforcée, en particulier le site internet qui héberge l'annuaire des acteurs y contribuera fortement à condition de promouvoir la diversité des actions de GESCOD et de mettre davantage en valeur celles de ses membres.

GESCOD a déjà développé de nombreuses activités contribuant à l'ouverture internationale des habitants et des acteurs du GE. On peut notamment citer l'extension au niveau régional du dispositif DIODD et celui de la coordination et l'accompagnement des festivals (Festisol et Alimenterre). Cet élargissement a été rendu possible par l'organisation d'un maillage du territoire reposant sur des collectifs formels et informels. GESCOD pourra s'appuyer sur ceux-ci pour mettre en œuvre sa stratégie à condition d'en affirmer et renforcer la dimension pluri-acteurs.

➤ **Réactiver son offre de formation et développer un service d'appui conseil**

En réponse aux attentes des acteurs, GESCOD peut rapidement réactiver l'offre de formation qu'elle avait développé avec différents partenaires techniques et l'étoffer à de nouvelles thématiques en s'appuyant le plus souvent possible sur les compétences de ses membres, celles de ses partenaires techniques et financiers ou bien encore les compétences développées par d'autres RRMA.

Dans la dimension « mise en réseau et accompagnement des acteurs » visant le renforcement de leurs compétences et la qualité de leurs projets, GESCOD peut mettre au service des groupes pays ou des groupes thématiques le savoir-faire qu'il a acquis dans l'animation de comités de pilotage ou techniques, des projets dont il accompagne la mise en œuvre. Ainsi, il renforcerait son rôle d'ensemblier et s'ouvrirait à de nouveaux acteurs.

Les acteurs souhaitent également un appui-conseil dans la construction et le financement de leurs projets. GESCOD doit prendre la décision stratégique d'y répondre, en organiser les moyens et définir le modèle économique du financement d'un tel service. Selon l'importance de la demande, cette décision nécessitera un renforcement des ressources et capacités disponibles et GESCOD doit pouvoir compter sur le soutien de membres chevronnés.

Mieux concevoir son projet passe aussi par l'évaluation et la capitalisation des expériences précédentes. GESCOD qui a déjà coordonné de tels travaux soutient actuellement l'organisation d'une rencontre internationale sur le thème de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Il pourrait profiter de cette occasion pour inviter d'autres RRMA à y participer et se rapprocher aussi d'autres acteurs frontaliers et européens pour valoriser son action et celle de ses membres.

Dans le cadre de ce parcours d'accompagnement des acteurs, GESCOD pourra également les sensibiliser aux questions transversales de jeunesse et de genre. Deux thématiques sur lesquelles GESCOD est déjà engagé notamment au travers de ses membres, et dont la prise en compte dans les projets qu'il accompagne et son programme d'actions peut être renforcée.

L'analyse conduite nous amène à proposer une douzaine de motions et leur déclinaison opérationnelle en activités dont le degré de priorité et le gradient de faisabilité ont commencé à être apprécié au cours de la mission. Les tableaux qui suivent en sont une synthèse provisoire que GESCOD pourra étoffer et finaliser en poursuivant la démarche participative initiée.

Tableau n°1 : Accompagnement des acteurs

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité
M1	<p>Motion 1 : GESCOD établira pour ses membres un parcours d'accompagnement qui propose une offre différenciée, adaptée à leurs besoins et attentes, et favorisera leur participation.</p> <p>Les services proposés (permanence d'orientation, formation, ateliers collectifs, etc.) sont pensés en cohérence avec l'offre de ses partenaires. La possibilité d'accès à un nouveau fonds territorialisé pour l'animation des territoires renforcera l'attrait de ce parcours (et se fait en cohérence avec le dispositif régional d'appui aux initiatives locales SI/EAD).</p> <p>Les salariés et membres de GESCOD en charge de la mise en œuvre de ce parcours d'accompagnement seront eux-mêmes renforcés dans leurs capacités afin qu'ils montent en compétences en matière de formation et d'accompagnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'appui et l'accompagnement des acteurs locaux et plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> ° Répondre à des demandes d'informations, ° Conseiller dans la recherche de financement et sur la viabilité et faisabilité des projets, ° Organiser ou proposer des formations sur des thèmes variés, ° Organiser des rencontres d'échanges et de capitalisation notamment via des groupes pays ou thématiques, ° Mettre à la disposition des acteurs un annuaire de personnes ressources, en France, mais aussi dans les pays de coopération. 	<p>Concevoir et mettre en place un dispositif d'accompagnement (soumis à un panel d'acteurs dans l'objectif de l'augmenter/valider et de renforcer sa dimension pluri-acteurs) reposant sur une combinaison de services répondant aux attentes des acteurs et à l'objectif de renforcer la qualité des actions en s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un dispositif d'information et d'orientation et un appui à la mise en réseau, - une offre de formation et un service d'appui conseil, - un soutien à la transversalité (citoyenneté, genre et jeunesse). 	1	2
M1.1			Recenser les compétences des acteurs des territoires, des membres et des salariés et recenser les besoins et les attentes identifiées par l'étude / prioriser.	1	2
M1.2			Mettre en place un dispositif d'information et d'orientation et un appui à la mise en réseau.	1	2
M1.3			Proposer une offre de formation et un service d'appui-conseil.	1	2
M1.4			Donner un rôle de suivi-évaluation et de soutien à la transversalité thématique (notamment sur la citoyenneté, le genre et la jeunesse) à la commission formation et accompagnement.	1	3
N°	MOTIONS	OBJECTIFS			
AC1	<p>L'information, l'orientation et la mise en réseau des acteurs</p> <p>GESCOD informe, oriente et organise des rencontres d'échanges et de capitalisation en animant des groupes pays et thématiques.</p> <p>GESCOD crée un réseau de soutien aux porteurs de projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le rassemblement et la mutualisation autour d'intérêt commun. - Faciliter la relation pluri-acteurs et l'interculturalité. - Mettre à disposition un annuaire de personnes ressources en France, mais aussi dans les pays de coopération. - Valoriser les compétences des organisations membres. 			
AC2	<p>L'appui-conseil et la formation</p> <p>GESCOD développe son service d'appui-conseil à la définition et à la mise en œuvre d'actions et de projets et complète son dispositif d'accompagnement par une offre de formation (notamment autour de la GAR).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les offres de formation pertinentes pour les membres qui existent sur le territoire sont identifiées et diffusées. - GESCOD s'appuie lorsque possible sur les compétences de ses membres en tant que formateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les membres dans leur recherche de financement et sur la viabilité et faisabilité de leurs projets. - Renforcer les compétences des acteurs en conception de projet. - Répondre à des demandes spécifiques de formation. 			
AC3	<p>Soutien à la transversalité (notamment genre et jeunesse)</p> <p>GESCOD facilite et organise la réciprocité entre projets de terrain et animation du territoire de façon plus systématique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de GESCOD renforce l'intégration des questions relatives au genre et à la jeunesse dans la conception et l'évaluation des projets. La sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale du grand public à l'échelle régionale est une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'ouverture internationale des habitants du territoire du Grand Est. - Rechercher l'équité entre les hommes et les femmes. - Favoriser l'engagement associatif et citoyen des jeunes sur le territoire du GE. 			
			Faisable sans condition préalable		1
			Faisable avec quelques conditions préalables		2
			Faisable avec plusieurs conditions préalables		3
			Faisable avec nombreuses conditions préalables		4
			Pas faisable ou refus veto		X

Tableau n°2 : Accompagnement des acteurs (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	Format	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC	
AC1	L'information, l'orientation et la mise en réseau des acteurs GESCOD informe, oriente et organise des rencontres d'échanges et de capitalisation en animant des groupes pays et thématiques. GESCOD crée un réseau de soutien aux porteurs de projets.	- Organiser le rassemblement et la mutualisation autour d'intérêt commun. - Faciliter la relation pluri-acteurs et l'interculturalité. - Mettre à disposition un annuaire de personnes ressources en France, mais aussi dans les pays de coopération. - Valoriser les compétences des organisations membres.						
AC1.1			Groupes pays	Définir les objectifs des groupes pays.	1	1		
AC1.2				Faciliter le travail du groupe Burkina Faso (base documentaire partagée, etc.) et encourager les actions communes au travers d'un espace de travail et d'échanges à distance contrôlé (type intranet accès réservé aux membres du groupe).	1	1	EC	
AC1.3				- Rendre visible le travail du groupe pays Burkina Faso et mettre en valeur leurs acteurs et leurs actions sur le site internet de GESCOD (page dédiée) - Capitaliser la pratique du groupe Burkina chemin faisant et s'en inspirer dans l'éventualité de créer d'autres groupes	1	1	EC	
AC1.4				Choisir des pays ou des zones (ie. Sahel) pour de nouveaux groupes Pays sur la base d'une concentration et diversité d'acteurs	3	2		
AC1.5				Constituer de nouveaux groupes pays en octroyant du temps salarié dédié à leur animation.	3	2		
AC1.6			Comités de pilotage	Animer les COPIL des projets en cours			EC	
AC1.7				Organiser des rencontres régionales au sujet d'un pays à l'occasion de la présence sur le territoire GE d'un délégué pays ou de partenaires locaux - en profiter pour mobiliser les acteurs (notamment plus lointain de GESCOD)				
AC1.8				Valoriser et impliquer les organisations et les membres des comités de pilotage dans les activités de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, lorsque possible et opportun	1	1		
AC1.9			Groupes thématiques, commissions et capitalisation	Organiser des missions conjointes (pluri-acteurs) d'évaluation/capitalisation d'un "paquet" cohérent (géographiquement et/ou thématiquement) de projets en cours ou terminés (de préférence en lien avec le sujet de	1	1	EC	
AC1.10				Accompagner la commission "développement et sécurité alimentaire" dans la construction et organisation d'un séminaire de capitalisation en 2020 (temps salarié dédié en France et dans les pays de coopération).	1	1	EC	
AC1.11				Accompagner les partenaires pays de cette thématique dans un processus de capitalisation permettant de croiser les regards.				
AC1.12				Utiliser la thématique Eau & assainissement (et déchets) pour mobiliser de nouvelles CT en s'appuyant sur les coopérations en cours et en organisant des présentations croisées. (premier travail en cours avec le grand Nancy)	1	1	EC	
AC1.13				Choisir une nouvelle thématique d'intérêt partagé pour préparer un séminaire 2022 (sur la base des objets des projets des acteurs recensés dans l'annuaire, des thématiques majeures des projets GESCOD et des commissions actives, ex : gestion de services publics et gouvernance locale)	1	2		
AC1.14			Comités techniques	Animer les CT des projets en cours			EC	
AC1.15				Organiser une rencontre régionale des acteurs actifs sur une thématique à l'occasion de la présence sur le territoire GE d'un expert national ou international (invité pour un CT par exemple)				
AC1.16			Apéros solidaires	Identifier un thème porteur chaque année et des lieux de regroupements faciles pour les acteurs				
AC1.17				Définir des objectifs permanents (mobiliser la jeunesse en particulier) et mettre en place un dispositif d'appréciation des activités en cours				

NB : EC = en cours - action déjà commencée

Tableau n°3 : Accompagnement des acteurs (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	Format	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC
AC1	L'information, l'orientation et la mise en réseau des acteurs GESCOD informe, oriente et organise des rencontres d'échanges et de capitalisation en animant des groupes pays et thématiques GESCOD crée un réseau de soutien aux porteurs de projets	- Organiser le rassemblement et la mutualisation autour d'intérêt commun. - Faciliter la relation pluri-acteurs et l'interculturalité. - Mettre à disposition un annuaire de personnes ressources en France, mais aussi dans les pays de coopération. - Valoriser les compétences des organisations membres.					
AC1.18			Festisol et Alimenterre	Engager les participants des COPIL et/ou les techniciens mobilisés à animer/participer à des débats et lorsque cela est possible coordonner la venue de mission internationale avec des activités de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale sur le territoire	1	1	EC
AC1.19				Le principe des festivals inspire d'autres initiatives en matière de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité dans des pays de coopération mais veille à s'appuyer sur l'expérience et les spécificités dans chaque contexte.	3	X	EC
AC1.20			Marchés solidaires	Développer la couverture médiatique (encart presse, radio, etc.) des événements organisés sur le territoire du GE (Marché du Monde et autres)			
AC1.21				Organiser une rencontre régionale des organisateurs de marchés solidaires pour contribuer à l'interconnaissance des acteurs et au partage de leurs pratiques			
AC1.22			Assises régionales du développement et de la solidarité internationale	Renforcer la dimension échanges et concertation entre les acteurs et organiser la capitalisation de l'évènement et sa valorisation (notamment des expériences des membres) en aval de l'évènement			
AC1.23			Outils de mise en réseau et de mutualisation	Mettre en place un agenda partagé qui permettrait à tous de connaître les missions GESCOD vers les pays mais aussi les « visites » des délégations partenaires et des équipes terrain.	1		
AC1.24				Etendre le principe des lettres de liaison à toutes les coopérations où il existe une antenne GESCOD et s'assurer de leur diffusion auprès des acteurs régionaux recensés intervenant dans les pays concernés et organiser la valorisation d'articles dans les bulletins des partenaires, notamment les collectivités	1	1	
AC1.25				Mettre à jour le guide ECSI pour une citoyenneté ouverte sur le monde. Illustrer par de nouveaux exemples et prévoir un outil souple et une diffusion électronique.	2	2	
AC1.26				Mettre en place un fonds territorialisé de soutien à des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (cofinancement AFD) - trouver une articulation avec (i) le fonds régional d'appui aux initiatives locales d'éducation au développement et (ii) le fonds régional de coopération	1	1	EC
AC1.27				S'appuyer sur le collectif régional d'organisation des festivals (Alimenterre et Festisol) pour identifier les attentes des acteurs et les thèmes d'actualités et relayer certaines fonctions d'animation territoriale.			
AC1.28				S'appuyer sur les collectifs locaux (Festisol) et les relais Alimenterre pour identifier de nouveaux acteurs et compétences			
AC1.29				Expérimenter les rassemblements virtuels (type zoom) sur différents formats de réunion			

Tableau n°4 : Accompagnement des acteurs (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	Format	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC
AC2	<p>L'appui-conseil et la formation GESCOD développe son service d'appui-conseil à la définition et à la mise en oeuvre d'actions et de projets et complète son dispositif d'accompagnement par une offre de formation (notamment autour de la GAR).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les offres de formation pertinentes pour les membres qui existent sur le territoire sont identifiées et diffusées. - GESCOD s'appuie lorsque possible sur les compétences de ses membres en tant que formateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les membres dans leur recherche de financement et sur la viabilité et faisabilité de leurs projets. - Renforcer les compétences des acteurs en conception de projet. - Répondre à des demandes spécifiques de formation. 		<ul style="list-style-type: none"> - GESCOD met en place un appui/conseil personnalisé évolutif. - Ce service d'appui-conseil est mis en oeuvre d'une part par des salariés de GESCOD et un réseau de membres volontaires (compagnonage). Sur la base d'une fiche projet complétée lors d'une rencontre, la personne chargée de l'accompagnement proposera un parcours d'accompagnement qui pourra comporter, selon l'évaluation et les attentes, l'inscription dans un groupe de travail, le suivi d'une formation, la rencontre de personnes "compagnon", un conseil documentaire, etc. 			
AC2.1			Appui-conseil	Organiser un service d'appui/conseil personnalisé de niveau 1 : sur la base d'une fiche projet rédigée par le demandeur selon une trame standard qui sera commentée puis sous forme de questions/réponses. (conditions d'accès pour membres et non membres à définir)	1	1	
AC2.2				Organiser un service d'appui/conseil personnalisé de niveau 2 : qui ne sera accessible qu'à des porteurs de projets confirmés (ayant au préalable rédigé leur projet). Cet appui conseil pourrait être collectif. (conditions d'accès pour membres et non membres à définir)	1	2	
AC2.3				Organiser un service d'appui/conseil personnalisé de niveau 2* : qui ne sera accessible qu'à un collectif multi-acteurs ou pluri-acteurs porteurs d'un projet mutualisé et d'un projet dont la pertinence est bien argumentée et les éléments principaux de sa faisabilité établis. (conditions d'accès pour membres et non membres à définir)			
AC2.4			Réseau de soutien aux porteurs de projets	Valoriser les compétences des membres volontaires en leur proposant d'accompagner un porteur de projet ou un groupe de porteurs de projets (échelle de proximité). Option : en binôme avec un membre de l'équipe technique dans un premier temps.	2	3	
AC2.5			Formations	Développer une offre de formation à la construction de projets (méthodologie GAR) portée par les membres de l'équipe technique GESCOD ou bien contractualisée selon les ressources disponibles en interne	2	3	
AC2.6				Collecter et diffuser un "catalogue" (électronique) de formations non dispensées par GESCOD mais pertinentes pour les membres et partenaires. Repérage aux échelles nationale, européenne ou régionale, elles peuvent être proposées par les membres de GESCOD.			
AC2.7				Organiser des formations de formateurs notamment à destination des membres qui potentiellement peuvent porter des formations.			
AC2.8				Expérimenter des formations à distance ou des webinaires			
AC2.9				Elargir le concept du dispositif DiODD en intégrant une dimension pluri-acteurs locale et internationale.	2	2	EC
AC2.10				Proposer le dispositif DiODD à une catégorie déjà sensibilisée d'établissements (lycées en transition, label E3D)			

Tableau n°5 : Accompagnement des acteurs (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	Format	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC
AC3	Soutien à la transversalité (notamment genre et jeunesse) GESCOD facilite et organise la réciprocité entre projets de terrain et animation du territoire de façon plus systématique. - L'équipe de GESCOD renforce l'intégration des questions relatives au genre et à la jeunesse dans la conception et l'évaluation des projets. La sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale du grand public à l'échelle régionale est une priorité.	- Contribuer à l'ouverture internationale des habitants du territoire du Grand Est. - Rechercher l'équité entre les hommes et les femmes. - Favoriser l'engagement associatif et citoyen des jeunes sur le territoire du GE.					
AC3.1			Genre	Identifier et valoriser les projets et actions répondant notamment à des questions relatives au genre (ODD n° 5)	1	2	EC
AC3.2				Proposer aux acteurs du GE des formations sur les questions relatives au genre (en lien avec Coordination Sud)			
AC3.3			Jeunesse	Accompagner les jeunes dans leurs projets, les ouvrir à la compréhension des contextes et aux enjeux mondiaux et éveiller/réveiller leur citoyenneté.	2	3	
AC3.4				Contribuer à alimenter le sujet transversal de la jeunesse : promouvoir les appels à projets Jeunesse de la DAECT et accompagner les CT dans cet objectif (conception, mise en lien avec d'autres acteurs)	2	2	EC
AC3.5				Intervenir auprès des jeunes en s'insérant dans les dispositifs qui leur sont consacrés, notamment au niveau de la formation de formateurs : animateurs jeunes, encadrants SI, etc... afin d'assurer une qualité d'accompagnement des projets "jeunes"	2	3	
AC3.6				Participer au calendrier de formation proposé aux jeunes du GE (COREMOB et DRJSCS) via les associations membres intervenants avec ces structures.	2	3	
AC3.7				Participer à des actions de sensibilisation régionale (ex. Conseil régional de jeunes, lycées en transition, label E3D) et relayer des infos jeunesse dans le Point Info de GESCOD	2	3	
AC3.8				Parrainer et accompagner des membres dans les projets/dossiers jeunesse déposés (JSI, VVI, DRJSCS).	2	3	

Tableau n°6 : Autres motions

N°	MOTIONS	POURQUOI ?	COMMENT (ACTIVITÉS)	Priorité	Faisabilité	EC
M2	Motion 2 : GESCOD développera quantitativement et qualitativement sa base sociale, de manière équilibrée et structurée sur tout le territoire du Grand Est. GESCOD s'appuiera sur ses partenaires et son réseau, notamment les collectifs formels et informels existants, pour identifier les acteurs œuvrant à la solidarité internationale et à la coopération décentralisée dans la région et repérer des membres.	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'ensemble des acteurs du développement à l'échelle régionale. - Rééquilibrer la base géographique et collégiale. - Renforcer le maillage territorial en s'appuyant sur les collectifs formels ou informels les plus actifs. 				
M2.1			Vérifier le classement actuel des membres par collèges au sein de GESCOD, définir des priorités par collèges et/ou zone géographique et engager une prospection active.	1	1	
M2.2			Dans la recherche de nouveaux membres, cibler sur chaque ancien territoire, des organisations appartenant à des collèges moins bien représentés.	1	2	
M2.3			Créer un comité scientifique de « recherche-action » au sein de GESCOD qui valorise le secteur académique et traduit sa plus-value dans l'action de SI/CD. Trouver des animateurs pour accompagner la démarche.	1	2	
M2.4			Encourager l'engagement dans GESCOD des associations de jeunes ou de jeunesse dès que GESCOD aura défini son plan d'action vers les jeunes.	1	2	
M2.5			Travailler à inclure systématiquement les acteurs sous-représentés au sein de GESCOD dans les activités mises en oeuvre (pour favoriser leur adhésion et favoriser les actions conjointes et la formalisation des partenariats (ie. secteurs académique, privé, etc.)).	2	2	
M3	Motion 3 : GESCOD connaîtra mieux ses membres et les fera connaître. Il collectera des « fiches acteurs » auprès de ses membres et des collectifs partenaires pour alimenter un annuaire, une cartographie et un observatoire qu'il tiendra à jour. Il encouragera, diffusera et communiquera les actions pluri-acteurs réalisées en son sein. Il organisera des permanences de proximité (lieux et rythme à définir).	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître ses membres et être en capacité de mobiliser leurs compétences. - S'adapter en permanence aux besoins et attentes des membres. - Répondre au besoin de proximité des acteurs. - Humaniser/incarner GESCOD et renforcer les liens. 				
M3.1			Organiser des rencontres départementales avec les acteurs et les collectifs.	1	1	
M3.2			<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les actions de tous les membres, notamment celles des collèges les moins représentés. - Favoriser la dynamique pluri-acteurs et miser sur les effets boule de neige. 	1	2	
M3.3			Repérer et valoriser des actions pluri-acteurs « phare » en souignant la réciprocité et la contribution à l'ouverture internationale du territoire.	1	2	
M3.4			Mettre en place des permanences dans les trois anciens territoires après avoir défini les éléments de langage, de présentation - recenser des volontaires et les former et l'expérimenter sur des territoires pilotes.	2	3	
M4	Motion 4 : GESCOD fédèrera ses membres autour d'une vision commune : celle d'un réseau régional multi-acteur singulier qui a su intégrer ses deux fonctions originelles d'opérateur et d'animateur du territoire. Pour renforcer cette cohésion, les notions de service public et de subsidiarité seront réaffirmées comme pierres angulaires des principes d'actions. La signature GESCOD d'« animateur de développement durable de territoires à territoires » fédèrera.	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler conjointement sur une vision commune. - Développer un sentiment d'appartenance au réseau. - Intégrer toutes les fonctions de GESCOD. - Rendre la présentation et la compréhension de GESCOD plus facile. - Rallier une diversité d'acteurs en ouvrant le champ de la SI à l'ensemble des ODD. 				
M4.1			Préciser le périmètre de l'action de GESCOD en partant du référentiel des ODD (salariés puis CA).	1	1	
M4.2			Utiliser la cartographie des incidences pour réviser la stratégie globale de GESCOD et identifier les partenaires limitrophes.	2	2	
M4.3			Retravailler la vision de GESCOD en y invitant le CA et l'équipe salariée.		1	
M4.4			Discuter la notion de service public en CA en lien avec le financement et le modèle économique : faut-il ouvrir au plus grand nombre pour l'ensemble des services ou appliquer une tarification pour certains d'entre eux ?	2	1	
M4.5			Renforcer les réflexes pluri-acteurs et la réciprocité dans la conception et la mise en oeuvre de chaque action.	2	3	
M4.6			Affirmer le principe de subsidiarité comme un choix stratégique du développement de GESCOD qui veut s'appuyer sur les compétences de ses membres et les valoriser.	2	3	

Tableau n°7 : Autres motions (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC
M5	Motion 5 : GESCOD organisera l'interconnaissance des actions et des cultures au sein du réseau. Il renforcera les liens entre les administrateurs, le bureau et l'équipe en (i) consacrant un temps d'échange avec l'équipe salariée locale à l'occasion de réunions décentralisées, (ii) élargissant le temps des séminaires (été et/ou hiver) à une rencontre conviviale administrateurs/salariés. Les administrateurs seront accompagnés par l'équipe GESCOD en continu dans un parcours d'intégration de l'administrateur et d'introduction/de familiarisation aux éléments de langage et aux outils. Un argumentaire leur sera proposé sur la base de la vision, la stratégie, la mission, les réponses aux questions fréquemment posées, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le réseau en interne et en externe : GESCOD est souhaité comme un ensemble. - Entretenir une relation de proximité entre les salariés et les administrateurs. - Renforcer la connaissance des activités développées par GESCOD et ses membres par les salariés et administrateurs. 				
M5.1			Inviter les administrateurs à participer à des comités de pilotage ou techniques pour mieux connaître les projets.	1	1	
M5.2			S'appuyer sur l'existant : festivals et événements organisés traditionnellement par les associations et le combiner avec des ateliers, des débats et de la convivialité. Permettra aussi d'asseoir la visibilité de GESCOD.	1	1	
M5.3			Inscrire des moments conviviaux de manière (quasi) systématique dans les rencontres internes de GESCOD.	1	1	
M5.4			Partager les éléments de présentation institutionnelle entre les salariés et les membres du CA pour faciliter la communication des administrateurs dans leur rôle d'Ambassadeurs.	2	2	
M6	Motion 6 : L'équité sera recherchée dans les instances de gouvernance et notamment la proportion des collèges dans leur ancrage territorial (au niveau des anciennes régions). Les administrateurs seront rendus acteurs du développement de GESCOD dans les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> - Equilibrer la représentation des collègues au sein du bureau et des territoires au sein du CA. - Favoriser la parité et la représentation des jeunes au sein du CA. - Appuyer le développement de GESCOD (représentation institutionnelle, visibilité, activités) à l'échelon local sur des administrateurs Ambassadeurs. 				
M6.1			Encourager l'engagement des jeunes et des femmes et appuyer leurs candidatures dans les instances au fur et à mesure des renouvellements de mandats.	1	3	
M6.2			Rechercher un équilibre, au fur et à mesure des renouvellements de mandats, en ayant une politique active d'encouragement envers les représentant.es de collèges et/ou de territoire moins bien représentée.	1	4	
M7	Motion 7 : GESCOD s'appuiera sur et contribuera à la dynamique de la conférence interrégionale des RRMA et s'inspirera de ses travaux. Sa compétence en matière d'appui à la maîtrise d'ouvrage et de capitalisation est reconnue et GESCOD deviendra le référent de cette thématique transversale au sein de la conférence.	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les moyens au sein de la CIRRMA. - Adapter et essaimer des initiatives partagées entre les RRMA. - Valoriser la compétence de GESCOD en matière de capitalisation. 				
M7.1			« S'inscrire » et participer aux groupes de travail en lien avec les orientations stratégiques (accompagnement, formation).	1	1	EC
M7.2			Suivre et utiliser ou adapter des démarches ou des outils partagés (CRM gestion base de données, publication thématique, flyers de présentation thématique, etc.).	1	1	
M7.3			Soutenir la démarche de financement (ECSI et animation du territoire) auprès des PTF (Région, MEAE et AFD).	1	1	EC
M7.4			Animer un groupe capitalisation au sein de la CIRRMA.	2	1	
M7.5			Mettre en valeur au sein de la CIRRMA l'intérêt de la double expérience/compétence de GESCOD (réalisation de projets et animation du territoire).	3	3	

Tableau n°8 : Autres motions (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC
M8	Motion 8 : GESCOD fera évoluer la répartition des postes, des missions et tâches des salariés au sein de chaque antenne pour un meilleur équilibre géographique / métier / fonction / responsabilité.	- Aménager la répartition des postes, des missions et tâches des salariés (limiter charge et tension). - Renforcer la valorisation du travail des salariés et - Réduire le sentiment d'isolement des salariés particulièrement ceux travaillant dans les antennes.				
M8.1			Réviser les fiches de postes et y inscrire davantage de transversalité et de l'échange (travail également prévu et engagé dans le cadre de la démarche MADAC).	1	1	
M8.2			Saisir l'opportunité des différents départs volontaires de salariés pour se réorganiser, notamment en ce qui concerne l'animation du territoire.	1	1	EC
M8.3			Réorganiser la répartition des postes ou des missions pour assurer un relai des actions d'animation du territoire dans chaque ancienne région.	2	1	
M9	Motion 9 : GESCOD mettra en œuvre une politique de partage des savoirs et savoir-faire au sein de l'équipe salariée grâce à des travaux conjoints et la mise en œuvre d'actions communes. Cette politique favorisera également la mise à disposition et le transfert à ses membres (des compétences reconnues et collectées au cours de ses activités et celles de ses autres membres) afin de nourrir l'animation du territoire du Grand Est, notamment événementielle. NB : en violet ajout de la commission formation et accompagnement des acteurs.	- L'activité de GESCOD est multiple et pourrait être davantage "inter-connectée". - Orientations, cultures, métiers et savoir-faire différents développés dans et par chacune des entités pré-existantes : appréhender l'Autre.E13 - La différence de cultures et de pratiques présentes au sein de GESCOD (parmi les salariés notamment) est riche et doit être mise au service de la créativité et de l'innovation dans le réseau.				
M9.1			Mutualiser les pratiques entre types d'activités : les chargés de mission peuvent notamment être en réalisation de formation ou en accompagnement de projets, mais aussi associés à d'autres actions de GESCOD (témoignage, débat, apéro solidaires).	1	1	
M9.3			Capitaliser sur les expériences ("métiers", "thème", "secteurs", "publics", etc.) : organiser des temps d'échanges, en assurer la traçabilité et la valorisation.	1	1	
M9.4			Répartir au sein de l'équipe salariée la responsabilité des thèmes de capitalisation retenus et identifier à l'échelle de chaque antenne des animateurs thématiques localement implantés, choisis parmi les membres.	2	2	
M10 & M11	Motion 10 : Le bureau sera un espace de discussion quant à l'avenir et l'organisation de GESCOD. La présentation des projets ne doit avoir lieu que lorsqu'il s'agit de faire des choix et que ces choix nécessitent discussions. Dans le cas contraire, sauf question d'un des membres du bureau, la validation des projets se fera directement afin de dégager du temps pour les discussions concernant le fonctionnement et les objectifs. Motion 11 : GESCOD envisagera également de donner ou redonner des responsabilités aux membres du bureau et administrateurs et définir ces fonctions notamment dans le cadre d'une collaboration avec les salariés.		NB : Ces 2 motions en violet sont des propositions de la commission formation et accompagnement; Revoir avec les administrateurs les responsabilités incombant statutairement au bureau et au conseil d'administration et les règles de fonctionnement qui en découlent. Définir et rédiger, si nécessaire, un règlement intérieur précisant le périmètre et les conditions d'exercice de leurs responsabilités ainsi que les procédures de chacune de ces instances.	1	1	

Tableau n°9 : Autres motions (suite)

N°	MOTIONS	POURQUOI ? (Objectifs)	COMMENT ? (Activités)	Priorité	Faisabilité	EC
M12	Motion 12 : GESCOD mènera un plaidoyer auprès de ses partenaires PTF au bénéfice de ses membres et du réseau. Il sollicitera notamment les instances régionales pour ancrer leur soutien dans la durée et acter des relations entretenues. En parallèle GESCOD et ses membres continuera de s'ouvrir à d'autres partenaires financiers : AFD (OSC et FICOL), UE (ANE et AL), transfrontaliers institutionnels (GIZ, ENABEL, Coopération suisse, Devlux, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la diversification des ressources financières de GESCOD et consolider son modèle économique. - être le porte-parole des acteurs auprès des partenaires notamment financier. - apporter des réponses aux besoins de financement des actions des acteurs et des membres. 				
M12.1			Poursuivre et développer une participation active aux réseaux nationaux.	1	1	EC
M12.2			Renforcer la visibilité et valorisation du réseau (au travers notamment de l'évènementiel).	1	1	EC
M12.3			Entretenir des relations régulières avec les partenaires financiers actuels.	1	1	EC
M12.4			Mettre en place un fonds territorial (animation du territoire et ECSI) permettant d'accompagner et de soutenir financièrement des initiatives régionales sur la base de critères à définir (pluri-acteurs, innovations, etc.; s'inspirer des PCPA).	1	2	
M12.5			Profiter de la situation géographique particulière de GESCOD (région partageant une frontière avec plusieurs pays) pour s'adresser aux potentiels bailleurs de ceux-ci (Allemagne, Belgique, Luxembourg, (Suisse, etc.).	2	2	
M12.6			Tirer les enseignements de l'utilisation et du fonctionnement du fonds régional de coopération, qui permettait à l'IRCOD d'accompagner financièrement les projets de terrain qu'il mettait en oeuvre (en propre ou pour le compte de), et concevoir un nouveau dispositif.	2	3	
M13	Motion 13 : La communication sera pensée comme une fonction transversale bénéficiant d'un-e référent mais appropriée par toute l'équipe salariée . Elle valorisera l'action de GESCOD et celle de ses membres et partenaires. Des supports de communication présentant GESCOD et ses services (activités, formation, accompagnement) seront diffusés largement et favoriseront le lien de proximité entretenu par GESCOD avec ses membres et partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Rationaliser et développer les outils de communication au service de la mise en réseau des acteurs. - Valoriser les actions de GESCOD et celles de ses membres. - Renforcer la cohérence des discours des différents représentants de GESCOD. 				
M13.1			Porter à la connaissance de tous le rythme des différentes parutions et encourager les contributions de l'équipe salariée et celles des membres et des partenaires après avoir défini le champ, les outils et méthodes de cette communication.	1	1	EC
M13.2			Produire une vidéo institutionnelle courte pour présenter et faire la promotion de la structure.	1	1	
M13.3			Améliorer la communication de chacune des actions en la travaillant suffisamment en amont avec la chargée de communication.	1	2	
			Renforcer la lisibilité et visibilité des actions et de l'institution GESCOD au-delà des outils de promotion actuel (site, réseaux sociaux).	1	2	
M13.5			Renforcer la visibilité et le sentiment d'appartenance des membres en présentant aussi leurs actions/projets.	1	2	
M13.7			Identifier les membres intéressés à devenir des Ambassadeurs de GESCOD à l'échelle de chaque Antenne et organiser des séances de formation (+ éléments de langage).	2	2	

